



La version française suit le texte anglais)

Dear ENERGY STAR® Canada Participants,

Please find below notification of the Environmental Protection Agency's (EPA) proposed amendment to the ENERGY STAR Version 1.1 Electric Vehicle Supply Equipment specification. This amendment addresses updates to the criteria for AC Electric Vehicle Supply Equipment (EVSE) in terms of added product functionality. No criteria pertaining to DC EVSE will be revised, and currently certified DC and AC products will not be affected by this update.

In response to extensive feedback and data shared by stakeholders, this amendment to the specification proposes a new base allowance and new functionality adders for the AC-output EVSE energy efficiency criteria. Data shared demonstrated that some of the mandated features warrant additional allowed energy across multiple modes. This proposed amendment also includes minor updates to the connected criteria. Key specification updates are outlined below.

Definitions – Definitions for a speaker, PLC board (ISO 15118), RFID card reader, Revenue Grade Meter and a credit card reader are included to clarify treatment of these features for the purposes of ENERGY STAR certification.

Base Allowance – EVSE is a rapidly evolving product category wherein many new features have been added to improve customer experience since the last revision. These additional features require more advanced processors leading to higher energy consumption. As such, the base allowance has been amended from 2.6 watts to 4 watts based on data and feedback received from stakeholders.

No Vehicle, Partial On, and Idle Mode Adders – Proposed additional allowances for EVSEs in the No Vehicle Mode, Partial On Mode, and Idle Mode for functionalities such as credit card readers, Revenue Grade Meters, RFID systems and PLC boards that will be enabled during testing. Additional allowances are proposed for in-use speakers for improved driver engagement with the vehicle and its functions. Occupancy sensing is an important feature from an energy savings standpoint. When EVSE systems are sophisticated and well designed, occupancy sensing can be used as a primary input to determine the time required to put various subcomponents to sleep, identifying utility rates, detecting vacant spots and equipment security. To encourage innovation in this space and reward systems that lead to significant savings through occupancy sensing, an adder is being proposed for this function.

Connected Functionality Criteria – To be recognized as having connected functionality, it is proposed that an additional requirement of the EVSE to have the necessary hardware (PLC board for ISO 15118) to facilitate high-level communication between the EV and the EVSE based on wired communication technology beyond basic signaling. At this time, EPA intends that compliance with this criterion be confirmed through review of documentation by a certification body, rather than with a test procedure. For instance, this might include annotated product materials, a record of product examination, etc. Products already certified as connected will continue to maintain their connected listing on the [ENERGY STAR Product List](#).

More information on the specification revision process can be found at [Electric Vehicle Supply Equipment Version 1.2](#).

Please email [ENERGY STAR Canada](#) if you have any questions or to receive a French translation of any specification.

The ENERGY STAR Canada team

À tous les participants ENERGY STAR® Canada,

Vous trouverez ci-dessous la notification de la proposition de modification de la spécification ENERGY STAR version 1.1 relative aux équipements de recharge pour les véhicules électriques, présentée par La Environmental Protection Agency des États-Unis (EPA). Cette modification concerne les mises à jour des critères relatifs aux équipements de recharge pour les véhicules électriques (ERVE) à courant alternatif (CA) en termes de fonctionnalités supplémentaires des produits. Aucun critère relatif aux ERVE à courant continu (CC) ne sera révisé, et les produits CC et CA actuellement certifiés ne seront pas affectés par cette mise à jour.

En réponse aux nombreux commentaires et données partagés par les parties prenantes, cette modification de la spécification propose une nouvelle marge de tolérance de base et de nouvelles extensions de fonctionnalités pour les critères d'efficacité énergétique des ERVE à sortie CA. Les données partagées ont démontré que certaines des caractéristiques obligatoires justifient une énergie supplémentaire autorisée pour plusieurs modes de transport. Cette proposition de modification comprend également des mises à jour mineures des critères connectés. Les principales mises à jour des spécifications sont présentées ci-dessous.

Définitions – Les définitions d'un haut-parleur, d'un automate programmable (ISO 15118), d'un lecteur de cartes d'identification par radiofréquence (IRF), d'un compteur de rendement énergétique et d'un lecteur de cartes de crédit sont incluses

afin de clarifier le traitement de ces caractéristiques aux fins de la certification ENERGY STAR.

Marge de tolérance de base – Les ERVE sont une catégorie de produits qui évolue rapidement et pour laquelle de nombreuses nouvelles caractéristiques ont été ajoutées afin d'améliorer l'expérience du client depuis la dernière révision. Ces fonctions supplémentaires nécessitent des processeurs de pointe, ce qui entraîne une plus grande consommation d'énergie. Ainsi, la marge de tolérance de base a été modifiée de 2,6 watts à 4 watts sur la base des données et des commentaires reçus des parties prenantes.

Extensions pour les modes Sans véhicule, Marche partielle et Marche au ralenti – Des marges de tolérance supplémentaires sont proposées pour les ERVE en mode Sans véhicule, mode Marche partielle et mode Marche au ralenti pour les fonctionnalités telles que les lecteurs de cartes de crédit, les compteurs de rendement énergétique, les systèmes IRF et les automates programmables qui seront activées pendant les essais. Des indemnités supplémentaires sont proposées pour les haut-parleurs en service afin d'améliorer l'engagement du conducteur vis-à-vis du véhicule et de ses fonctions. La détection d'occupation est une caractéristique importante du point de vue des économies d'énergie. Lorsque les systèmes des ERVE sont sophistiqués et bien conçus, la détection d'occupation peut être utilisée comme une donnée primaire pour déterminer le temps nécessaire à la mise en veille des différents sous-composants, à l'identification des tarifs énergétiques, à la détection des places vacantes et à la sécurité du matériel. Afin d'encourager l'innovation dans ce domaine et dans les systèmes de récompense qui permettent de réaliser des économies significatives grâce à la détection d'occupation, une extension est proposée pour cette fonction.

Critères de fonctionnalité connectée – Pour être reconnu comme ayant une fonctionnalité connectée, il est proposé que les ERVE aient le matériel nécessaire (automate programmable pour ISO 15118) pour faciliter la communication de haut niveau, entre le véhicule électrique (VE) et les ERVE, basée sur la technologie de communication câblée au-delà de la signalisation de base. Pour l'instant, l'EPA souhaite que la conformité à ce critère soit confirmée par l'examen de la documentation par un organisme de certification plutôt qu'au moyen d'un déroulement d'essais. Il peut s'agir, par exemple, de documents annotés sur les produits, d'un dossier d'examen des produits, etc. Les produits déjà certifiés comme étant connectés continueront à figurer sur la liste [ENERGY STAR Product List](#) (en anglais seulement) en tant que produits connectés.

Pour obtenir de plus amples informations sur le processus de révision de la spécification, rendez-vous sur [Electric Vehicle Supply Equipment Version 1.2](#) (en anglais seulement).

Si vous avez des questions ou pour obtenir une traduction française d'une spécification, veuillez communiquer avec [ENERGY STAR Canada](#).

L'équipe ENERGY STAR Canada